



Berchem-Sainte-Agathe, le 8 mars 2016

Mesdames, Messieurs les Conseillers
communaux

**Cabinet du
Bourgmestre**

Votre corresp. :
Sébastien GYSEN
Chef de Cabinet

Tel. : 02 464 04 82
Fax : 02 464 04 97

Courriel : sgysen@1082berchem.irisnet.be

Réf. /2016

Objet : Conseil communal du 25.02.2016 - Réponse écrite à l'interpellation de Monsieur Christian BOUCQ, Conseiller communal, concernant les revêtements des terrains de jeux

Mesdames, Messieurs les Conseillers communaux,

Au sujet des terrains de jeux, une analyse de risque et un programme pluriannuel de rénovation de l'ensemble des plaines de jeux a été établi. Les interventions sont planifiées graduellement jusqu'en 2018.

En 2015, un montant total de € 85.400,00 TVAC a été investi dans de nouveaux sols sur les sites de la crèche Alcyons, de la crèche Les P'tits Loups et de la cour de l'école centrale.

Concernant l'utilisation d'autres matériaux de revêtement de sol, le caoutchouc coulé rencontre toutes les normes d'hygiène, de protection et de sécurité nécessaire en cas de chute pour les enfants.

L'utilisation des copeaux de bois est moins souhaitée au vu des inconvénients liés à l'éparpillement des copeaux ou aux salissures de chiens. Cependant dans certains endroits, plus naturels comme le bois du Wilder, ils ont été utilisés par la Région.

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs les Conseillers communaux, l'expression de notre considération distinguée.

Par ordonnance,
Le Secrétaire communal,

Philippe ROSSIGNOL

Le Bourgmestre,

Joël RIGUELLE